



## FICHE PRE-PROJET LEADER GAL LOIRE BEAUCE 2014 - 2020



### 1. Éléments principaux du projet :

INTITULE	<b>Elaboration d'une étude interscot « mobilités et déplacements »</b>
NOM STRUCTURE PORTEUSE	<b>Syndicat Mixte du Pays Loire Beauce dans le cadre d'un groupement de commandes avec les Pays Forêt d'Orléans – Val de Loire et Sologne Val Sud et avec la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire (coordonnateur)</b>
NUMERO SIRET	<b>254 502 784 00021</b>
ADRESSE	<b>2 rue du Docteur Henri Michel 45130 MEUNG SUR LOIRE</b>
REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	<b>Frédéric CUILLERIER, Président</b>
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	<b>Sandra Martin, agent de développement</b> <a href="mailto:pays.loire.beauce@wanadoo.fr">pays.loire.beauce@wanadoo.fr</a> <b>02 38 46 01 70</b>
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>La mobilité sur le territoire du Pays s'inscrit dans un contexte de forte interdépendance avec l'Agglo. Les 3 territoires de pays limitrophes et l'agglomération Orléans-Val de Loire ont décidé de s'unir pour mener une étude commune :</p> <p><b>Lot 1 : Connaissance des 3 territoires de Pays</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Phase 1 : collecte des données de l'offre de transport</li><li>▪ Phase 2 : collecte des données des flux et de la demande de déplacements</li></ul> <p><b>Objectif -&gt; Capitaliser les connaissances à l'échelle du grand territoire</b></p> <p><b>Lot 2 : Analyse et proposition d'actions sur les 4 territoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Phase 1 : identification des enjeux communs</li><li>▪ Phase 2 : construction d'un projet de mobilité, orientation et scénarii</li><li>▪ Phase 3 : zooms thématiques et spatialisés,</li></ul> <p><b>Objectif -&gt; Analyser les interactions et les dysfonctionnements et proposer des actions</b></p> <p><b>L'étude doit permettre aux territoires d'identifier et de s'approprier les enjeux liés à la mobilité en définissant les besoins de déplacements actuels et en devenir.</b></p> <p><b>Cette démarche doit faire émerger une vision commune de la mobilité et devenir un véritable outil d'aide à la décision pour la définition d'une stratégie et d'actions ciblées.</b></p>
DATES PREVISIONNELLES	<b>16 juin 2016 (notification du marché) au 1<sup>er</sup> juillet 2017</b> <b>Marché prévu pour 10 à 12 mois après la notification</b>
LOCALISATION	<b>Pays Loire Beauce et les 3 autres territoires</b>

## 2. Plan de financement prévisionnel estimatif :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Prestation étude	30 000 €	Contrat Régional de Pays (40%)	12 000
		Leader (60%) :	18 000
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>

## 3. Rattachement à la stratégie du GAL Loire Beauce :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : **Urbanisme durable**

❖ Liens avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

La mobilité est un des leviers de la limitation des émissions de gaz à effet de serre en offrant des opportunités aux habitants de se déplacer de manière responsable (covoiturage, transport en commun...). L'objectif de l'étude est de rechercher des alternatives à la voiture en milieu rural en recherchant des synergies avec les autorités organisatrices de transport que sont la Région (TER, transport public), le Département (transport public) et l'AggLO (tram, bus urbain, parking relais...).

## 4. Avis COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Echelle choisie Partenariat avec l'agglomération Orléans - Val de Loire
Points de vigilance	Articulation avec les différentes échelles des Autorités Organisatrices de Transport et avec les collectivités ayant la compétence mobilité
Questions	Prise en compte des enjeux de coworking ? Prise en compte des enjeux fret/marchandises ? Communication des résultats : une restitution publique est-elle envisagée ? Coût global - répartition par partenaires
Préconisations	Demander au bureau d'études de réfléchir aux enjeux de coworking
Points de débats	

Date de réception de la fiche :

Rattachement à la mesure FEADER N° : 19.3